Commission Défense
du mercredi 10 Septembre 2025

Présents :

Marie-Rolande Haubert, Colombe-Marie Blet, Philippe Agenet, Alain Couteau, Benoît Gayet, Philippe Legesne, Catherine Peltier, Joël Simon, Jacky Henriot, Daniel Delaguette, Gisèle Bernon, Eliane Messire, Bernard Terranova, Nicole Bourrier, Tony Jeffs, Jacqueline N Guyen Le Bourhis, Foucauld Gillet, Guy Delaporte.

Absents excusés :

François Printanier, Marie-Ange Brimboeuf, Huguette Hette, Marylène Doriguzzi.

❖ **Points abordés :**

➢ **Suivi de la conférence « Les crues de La Loire du 27 juin»**

Cette conférence a donné toute satisfaction aux soixante personnes présentes. Les différents intervenants ont répondu très concrètement aux questions de l'assistance tout en insistant particulièrement sur les actions à mener dans le cadre de précipitations exceptionnelles dans le quartier Saint Marceau.

Il a été envisagé de poursuivre nos investigations concernant les nouveaux phénomènes climatiques à venir en sollicitant M. Nicolas Camphuis, anciennement Expert au Centre Européen de Prévention du risque d'inondation lors d'une communication qui se tiendra le mercredi 17 septembre à 18h00 au local du Comité.

➢ **Courriel de M. Foucauld Gillet**

En période de pluies à l'angle des rues de Vaucouleurs et Vandebergue de Villiers, les caves des 5 et 11 rue de Vaucouleurs sont systématiquement inondées. Ce problème n'apparaissait pas avant la réfection de cette rue. Les propriétaires de ces deux maisons ont mainte fois signalé cette nuisance à la Mairie de Proximité et ont fait venir in situ des experts qui ont émis des conclusions favorables à une modification de la structure actuelle en particulier du regard. Après un nouveau contact auprès de la Mairie, il nous est précisé que **seul** le service d'Assurance de la Métropole est habilité à donner son feu vert pour effectuer cette opération. En conséquence, il a

été demandé à la Mairie de relancer le Service en question pour que nous puissions obtenir sous huit jours, dès jeudi 18 septembre, une réponse de leur part.

- **Courriel de Ch. Et S.Poignand**

Ce message concerne les dégradations de la voie de circulation face à leur domicile ainsi qu'une demande pour couper les broussailles face au mur qu'ils souhaitent restaurer. Cette requête a été adressée à la Mairie de Proximité pour action.

- **Fibre optique rue de Vaucouleurs**.

Un contact à nouveau a été pris auprès de La Mairie pour obtenir une réponse à la question posée fin juillet : Quid de la mise en place de la fibre aux numéros pairs de la rue de Vaucouleurs ? Aucune réponse à date, il nous est suggéré d'appeler ORANGE. Ce qui fut fait le 5 septembre où le préposé nous a indiqué qu'une réponse nous sera donnée sous huit jours soit le 12 septembre …. « Croisons les doigts » !!!

- **Projet piste cyclable avenue Dauphine/rue Saint-Marceau**

Faisant suite à la réunion publique du 23 juin, il est apparu que rien ne serait modifié avenue Dauphine et que les cyclistes devront finalement emprunter la rue Saint-Marceau qui est parallèle. Des aménagements seront donc réalisés suivant cette alternative.

Toutefois, il y a lieu de prendre en compte que les élections municipales devant se dérouler en mars prochain reporteront sans aucun doute la mise en œuvre de ce projet à une date ultérieure.

- **Monument aux morts Place Domrémy**

L'état actuel de cette Place nous apparaît « nu » de tout fleurissement ce qui nous semble inadmissible compte tenu que l'église qui lui fait face a été remarquablement nettoyée et par la même embellie. Monsieur Le Maire d'Orléans en est parfaitement conscient… Nous relancerons les autorités compétentes pour que l'embellissement de cette place se réalise comme il se doit.

- **Prise de commandes de l'ouvrage de Joël Simon**

Un point doit être fait auprès de Marie Ange afin de préciser la liste des personnes qui se sont manifestées pour acheter cet ouvrage.

Le Comité de Quartier sous la responsabilité de Benoit Gayet a décidé de passer une commande de 25 ouvrages à l'éditeur. La disponibilité de ce livre est prévue pour courant octobre prochain.

➢ Courriel de Joël Simon

Ayant trait aux arbres crevés par manque d'arrosage au P5 du COMET. Une réponse vient de nous être apportée le 12.09 par le Service Gestion du Patrimoine arboré de la Métropole qui a constaté l'ensemble des arbres morts du site et qui a décidé d'organiser avec le prestataire le changement d'essences et le renforcement de la surveillance de reprise de ces arbres.

➢ Rue Guignegault

De nombreux tags sont apparus récemment … Cette information sera transmise en Mairie de Proximité.

❖ Questions posée par Ph. Agenet

➢ Arrêt Tram Croix St-Marceau

Cet arrêt a fait l'objet d'une réhabilitation en juillet. Lorsqu'il pleut, la toiture n'est pas étanche et les sièges situés à l'abri sous les toits sont mouillés.
Par conséquent, il est impossible de s'asseoir sur des sièges secs à l'abri en période pluvieuse.
Qu'envisage la mairie ?

➢ Immeuble 55 rue Saint-Marceau

L'immeuble situé 55 rue St Marceau est dans un état d'abandon avancé. Il est considéré comme dangereux puisque des barrières entourent cet immeuble depuis plus de deux ans.
Aucuns travaux n'ont été réalisés depuis, et les barrières encombrent toujours le trottoir.
Nous demandons à ce que le maire prenne un "arrêté de péril" pour obliger le propriétaire à effectuer les travaux nécessaires sur cet immeuble pour sécuriser le passage des piétons et retrouver l'usage complet du trottoir.

➢ Ecoles rue Saint-Marceau

Des parents d'élèves demandent à ce que la rue St-Marceau soit classée "rue scolaire" comme ceci a été effectué sur certaines écoles à Orléans nord où la

circulation automobile est interrompue sur la période de temps précédant les rentrées ou les sorties scolaires des élèves se rendant dans leur établissement.
Est-il envisagé une telle modification du trafic sur la rue Saint-Marceau ?

- **Remise de prix Hôtel Groslot mardi 16 septembre à 18h00.**

Le projet (cf. Cérémonie mémorielle du centenaire du monument aux morts Place Domrémy qui s'est tenue le 29 mars 2025) ayant répondu en son intégralité aux objectifs fixés par L'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite du Loiret a été sélectionné pour recevoir ce prix.

Cette information a été adressée à l'ensemble des adhérents du Comité de Quartier pour qu'ils puissent venir nombreux participer à cette remise de prix couronnant un travail collégial regroupant la Municipalité d'Orléans, les établissements scolaires publiques, et privées, le Comité de quartier et les Associations d'Anciens combattants.

Prochaine réunion C. D. : Mercredi 19 Novembre à 20h00

P.S : Je remercie Bernard d'inclure ce c.r. sur le site du Comité.